

DEVENEZ MÉCÈNE ET SOUTENEZ

LA RESTAURATION DU TABERNACLE DE L'ÉGLISE DE LOUVIGNY !



J'apporte mon soutien ! à la restauration du tabernacle du maître-autel de l'église de Louvigny (72)

► **OUI, je fais un don** pour soutenir la restauration du tabernacle du maître-autel de l'église de Louvigny et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactives (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Le montant de mon don est de :

50 euros 100 euros 150 euros Autre montant :

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

Nom ou société :

Adresse :

Code postal :Ville.....

E-mail :Tél :

► Comment faire votre don ?

Par chèque : Je complète les informations ci-dessus et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement (chèque à l'ordre : « Fondation du patrimoine - Tabernacle de Louvigny ») :

Fondation du patrimoine de la Sarthe - 110 rue de Frémur - 49000 ANGERS

Sur notre site internet : www.fondation-patrimoine.org ou en flashant le QR code ci-contre.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail* et établi à l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.



► Mentions légales

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Délégation des Pays de la Loire de la Fondation du patrimoine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Conception : Fondation du patrimoine - Crédit photos : Mairie de Louvigny - Ne pas jeter sur la voie publique.



Retrouvez le projet sur
www.fondation-patrimoine.org/59811

1 don = 1 reçu fiscal envoyé

PRESENTATION

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

CONTACTS

Fondation du patrimoine

Délégation de la Sarthe
110 rue de Frémur
49000 ANGERS
Tél : 02 41 39 48 98

sarthe@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

La délégation de la Sarthe de la Fondation du patrimoine est soutenue par :



L'église de Louvigny

Commune de Louvigny

Mairie de Louvigny
24 rue du 11 août 1944
72600 LOUVIGNY
Tél : 02 43 97 52 11

mairie.louvigny72@wanadoo.fr

FONDATION



PRÉSERVONS
AUJOURD'HUI L'AVENIR

Au cœur de la commune de Louvigny, située dans le Saosnois, entre Mamers et Alençon, l'église Saint-Germain fut érigée aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Ses chapelles furent élevées au XVI^{ème} siècle. Elle abrite un retable et trois tableaux classés au titre des monuments historiques, sept autres objets étant inscrits.

Classé le 23 octobre 1989, le retable date de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle et possède un tabernacle.

Celui-ci repose sur un gradin d'autel et présente trois faces courbes, chacune pourvue d'une niche dont deux contiennent une statue de la Vierge de douleur, et de Saint-Jean l'Évangéliste.

De chaque côté du tabernacle, un panneau contient une niche avec une statuette de Saint-Jean Baptiste, d'une part, et celle d'un évêque, d'autre part.



L'ensemble de l'objet a subi des attaques d'insectes qui ont fragilisé la structure de certaines zones. C'est pourquoi une intervention a été programmée afin de préserver et de restaurer ce tabernacle. Le travail de restauration consiste en un dépoussiérage, un traitement insecticide, l'étude la polychromie, la sécurisation des statuette et une révision des assemblages.

Après sa restauration, le tabernacle, sa statuaire et le gradin de l'autel retrouveront leur place originelle au dessus du maître-autel.

En faisant un don, participez à la sauvegarde de ce tabernacle !

L'ensemble des donateurs seront invités à l'installation officielle du tabernacle restauré dans l'église.



Vue du porche de l'église